

Conduire des projets de transformation et d'innovation par une approche prospective

La certification « conduire des projets de transformation et d'innovation par une approche prospective » est destinée aux décideurs (dirigeant, Responsable, Chef de projet...) de tout type d'organisation et secteurs d'activités (Grande entreprise, PME, TPE, collectivité territoriale, Agence d'État et Ministère, Association et ONG, Organisation syndicale...) impliqués dans le développement d'un projet de transformation et d'innovation mais également aux personnes qui portent un projet de transition professionnelle (créateur d'entreprise, autoentrepreneur, demandeur d'emploi en reconversion professionnelle...).

Elle vise à apporter les compétences nécessaires pour déployer des projets stratégiques et innovants au sein de son organisation

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>C.1. Mettre en place une veille prospective sur une problématique/enjeu préalablement définie, en identifiant les tendances lourdes, les signaux faibles et les facteurs de rupture de l'environnement de son organisation afin de disposer d'une analyse la plus riche et complète possible de l'environnement dans lequel se pose la problématique étudiée.</p>	<p>Rapport prospectif* : Le candidat analyse le contexte économique, social et environnemental, et identifie les problématiques émergentes de son environnement par une démarche prospective.</p> <p>Puis restitue son travail à l'oral lors de la soutenance finale devant le jury de certification (évaluée avec C2 et C3)</p> <p>* Rapport prospectif de qualification d'un signal faible et de préconisations de plan d'actions : la réalisation du rapport prospectif permet au candidat de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises pour identifier les différents enjeux, instruire une problématique complexe et élaborer des solutions durables.</p>	<p>Le candidat est évalué sur les critères suivants :</p> <p>a) Finesse du diagnostic et de l'identification des facteurs d'impact et signaux faibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des impacts portent sur l'ensemble du périmètre étudié (problématique). - Le diagnostic prend en compte les récentes innovations sociales et technologiques ainsi que l'évolution des pratiques - Le périmètre géographique du diagnostic est défini (niveau local, régional ; national international) - La formulation de la problématique est définie avec clarté <p>b) Démarche prospective utilisée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les critères de choix des outils et méthodes utilisés, pour réaliser le diagnostic et l'identification des signaux faibles et tendances, sont explicités et argumentés - Le signal faible retenu est formulé de telle sorte qu'il intègre ses interrelations avec d'autres signaux faibles et tendances d'évolution identifiées dans la phase de diagnostic

<p>C.2. Conduire une analyse systémique appliquée aux enjeux du développement durable, en identifiant et qualifiant la nature des liens d'interdépendance entre les facteurs sociaux, environnementaux et économiques afin de cerner les différentes dimensions du projet stratégique et d'en maîtriser les impacts.</p>	<p>Rapport prospectif* : A partir de son analyse prospective des enjeux et problématiques identifiés, le candidat réalise une étude du système global par une approche systémique.</p> <p>Puis restitue son travail à l'oral lors de la soutenance finale devant le jury de certification (évaluée avec C1 et C3)</p> <p><i>* Rapport prospectif de qualification d'un signal faible et de préconisations de plan d'actions : la réalisation du rapport prospectif permet au candidat de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises pour identifier les différents enjeux, instruire une problématique complexe et élaborer des solutions durables.</i></p>	<p>Le candidat est évalué sur les critères suivants :</p> <p>c) Qualité de l'analyse de la problématique et du système dans lequel elle s'inscrit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le diagnostic couvre l'ensemble des dimensions économique, technologiques, sociétale et environnementale - La diversité et la problématisation des différents enjeux et de leurs interdépendances sont pris en compte - L'analyse de la problématique proposée couvre bien l'ensemble du système concerné <p>d) Mise en évidence des interactions et effets de levier entre les éléments de la préconisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les interconnexions entre éléments du système sont mises en évidence - Les effets systémiques avec les autres enjeux sont identifiés <p>e) Capacité de discernement et de priorisation entre les éléments du système.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments du système sont correctement identifiés, dissociés et pondérés - Le choix du signal faible (préconisation) étudié est correctement éclairé par cette analyse systémique
<p>C.3. Elaborer des solutions innovantes inspirées du vivant (biomimétisme, solution fondées sur la nature, écoconception...) en appliquant une démarche prospective et systémique de résolution de problème, afin de proposer un plan de transformation durable.</p> <p><i>*s'inspirer du vivant pour mettre au point des systèmes productifs et technologiques performants</i></p>	<p>Rapport prospectif* : A partir de son analyse prospective et systémique, le candidat propose des pistes de solutions innovantes et soutenables permettant de répondre à la problématique.</p> <p>Puis restitue son travail à l'oral lors de la soutenance finale devant le jury de certification (évaluée avec C1 et C2)</p> <p><i>* Rapport prospectif de qualification d'un signal faible et de préconisations de plan d'actions : la réalisation du rapport prospectif permet au candidat de mettre en pratique l'ensemble des</i></p>	<p>Le candidat est évalué sur les critères suivants :</p> <p>f) Les modalités de discernement et d'arbitrage entre pistes de solution</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de créativité mobilisées ont permis l'émergence de solutions variées (couvrant les champs technologiques, sociétaux, démocratique, de relation au vivant.) et disruptives - Les modalités de discernement et d'arbitrage sont explicités et éclairent la solution préconisée <p>g) Les pistes de solution retenues au regard de l'enjeu traité respectent les principes du vivant et répondent aux fondamentaux de l'éco conception</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pistes de solution sont sobres en énergie et reposent sur des matériaux et ressources locales et abondantes - Les pistes de solution s'inscrivent dans une dynamique d'économie à minima circulaire, idéalement symbiotique - Privilégie les échanges d'informations avec l'environnement plutôt que la consommation de matières et ressources

	<i>compétences acquises pour identifier les différents enjeux, instruire une problématique complexe et élaborer des solutions durables.</i>	
C.4. Mobiliser un groupe projet en appliquant des méthodes de créativité et d'animation d'intelligence collective, qui prennent en compte les éventuelles situations de handicap, afin de favoriser l'engagement et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes au projet de transformation	Mise en situation professionnelle en salle (45 min) : dans le cadre d'un atelier réalisé en sous-groupes, le candidat participe à l'animation d'une séance collective sur une thématique donnée	Le candidat est évalué sur : h) Collaboration et adaptation au sein de l'équipe projet <ul style="list-style-type: none"> - Les différents leviers de communication favorable au partage d'idées sont maîtrisés : poser un cadre, faire preuve d'écoute active, capacité à faire évoluer son point de vue pour intégrer des opinions différentes, recadrer le groupe en cas de dérive... - La thématique est analysée de façon commune, sous plusieurs angles en séparant les faits des opinions, des préjugés, des biais et des hypothèses - L'argumentation et le positionnement utilisée pour exprimer son point de vue sont adaptés à la situation
Les compétences C1, C2 et C3 sont évaluées dans le cadre de la réalisation du rapport prospectif écrit et d'une soutenance orale devant un jury de professionnels	Soutenance orale devant le jury de certification visant à évaluer les compétences C1, C2 et C3 (30 min)* : le candidat présente son rapport écrit devant un jury de professionnels * Rapport prospectif de qualification d'un signal faible et de préconisations de plan d'actions : la réalisation du rapport prospectif permet au candidat de mettre en pratique l'ensemble des compétences acquises pour identifier les différents enjeux, instruire une problématique complexe et élaborer des solutions durables.	Soutenance orale : L'évaluation des différentes compétences par le jury s'appuie sur l'ensemble des critères d'évaluation mentionnées pour les compétences C1, C2 et C3 ainsi que sur les critères ci-dessous : La qualité du rapport prospectif <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du contexte, analyse, pertinence du sujet, méthodologie de mise en œuvre, plans d'actions, réponse à la problématique, prise en compte des enjeux - Présentation du sujet, de la problématique et des préconisations La qualité de la prestation orale <ul style="list-style-type: none"> - Respect du plan et du cadre de la soutenance - Capacité à argumenter face aux questions du jury - Le discours est clair et étayé - Le sujet est bien maîtrisé

Jury : un membre de la direction de PRO IDEA (Institut des Futurs souhaitables) + deux membres professionnels de la prospective